

sera d'augmenter beaucoup la rente, il faudra à l'avenir lui donner le nom de la rente Wellington et Peel. J'espère vivre assez pour voir Peel mis en accusation sous la prévention d'avoir prêté à la reine des sentiments qui n'étaient pas ceux de S. M. (applaudissements, trépignements, grognements frénétiques.)

« Que l'Irlande se félicite, — s'est écrit O'Connell, dans le banquet du 16 mai, présidé par l'évêque de Meath, — de posséder un évêque comme celui qui nous préside, comme ceux que nous voyons l'entourer dans cette heureuse réunion. C'est la constellation du génie qui éclaire notre hémisphère et qui nous guide et nous réchauffe dans notre lutte morale pour le plus grand de tous les avantages politiques. Nous devons être fiers de compter parmi nous des hommes, dont le peuple reconnaît et admire les vertus évangéliques, des hommes dont les bienfaits sont le lien le plus étroit entre le clergé et le peuple, et dont la bienfaisance est le plus sûr garant de la fidélité commune.

« Si j'examinais toute cette belle hiérarchie de l'Irlande, d'une manière approfondie, je trouverais assurément qu'elle n'a pas sa pareille dans aucune autre partie du monde. Quand l'étranger dévaste le sol de la patrie, quand le saxon nous écrase, la hiérarchie d'Irlande, semblable aux magnifiques temples de Palmyre dans le désert, surgit, dans toute sa splendeur, tenant à la terre par les pieds, mais la tête dans les cieux. Nos églises ont été désolées, nos ornements d'or détruits, nos murs renversés à terre, et cependant la hiérarchie d'Irlande est demeurée debout, majestueuse, puissante, belle, comme les rêves éclatants des bienheureux esprits qui voient perpétuellement l'éternité où ils nous doivent conduire. Que l'on ne me dise pas que l'Irlande n'est pas une nation; l'Irlande a une église nationale, et la nation se résume dans son église qui n'a jamais péri. Quand même le joug de l'étranger ne se fût pas appesanti sur nous, quand même la royauté irlandaise (que je ne regrette pas) trônerait encore, l'église d'Irlande ne serait pas plus parfaite, belle de tous ses ornements, puissante de toute sa vertu, riche de toute sa sainteté. Oui, grâce à Dieu, nous avons une église nationale, et sous ses portiques s'élèveraient encore les saints autels de la liberté, et à son ombre, la jeune espérance, l'indépendance irlandaise se développant, atteindrait la maturité de la vertu. Oui, messieurs, nous sommes bénis de Dieu, puisque nous avons pour nous diriger de tels prélats.

Dans une réunion, plus nombreuse encore que toutes les autres, l'orateur s'est exprimé en ces termes :

« Je déclare que je n'abandonnerai jamais l'agitation avant d'avoir obtenu le gouvernement de l'Irlande par l'Irlande. Ce que je réclame du gouvernement anglais peut être résumé ainsi : 1°. Il faut remédier à l'injustice financière faite à l'Irlande. On a reçu, ce matin, à Dublin, la nouvelle que mes discours avaient agi sur les cours des fonds publics. Cela devait être. Si le cri de la révocation avait plus de retentissement, il est évident que les créanciers anglais auraient de moins ce qu'ils tirent injustement de l'Irlande, en vertu de l'acquiescement de l'acte d'union. Je demande, en outre, que la franchise électorale soit égale pour tous ; je veux, en dernier lieu, un chiffre égal de représentants au parlement. Il faut, en Irlande, un bill de réforme municipale convenable ; ma cinquième demande est que la taxe grève les propriétaires qui ne résident pas sur leurs terres ; je veux aussi, qu'à l'avenir, soient mieux réglées les relations entre le propriétaire et le tenancier. Quant à la promotion de la magistrature il ne faut pas qu'elle soit dictée par un esprit d'inimitié contre le pays, qui fait que tout ennemi de l'Irlande est préféré à tout autre candidat.

« L'Irlande ne sera jamais tranquille tant que la question des revenus de l'Église n'aura pas été réglée. J'engage tout Anglais raisonnable à peser mûrement et sagement le système de spoliation suivi constamment vis-à-vis de l'Irlande. On lui a volé ses franchises, on lui a volé sa représentation, on lui a volé les effets du bill des corporations et chaque année l'absentéisme lui vole 9 millions de revenus. Au lieu de remédier à ces maux avérés, qu'a fait le gouvernement ? il a infligé de nouvelles taxes à l'Irlande. Quant à ce bill infernal du port d'armes, ses dispositions sont si atroces, que plusieurs fois, en le lisant, j'ai senti le papier échapper à mes mains tremblantes, et j'ai plusieurs fois essuyé les verres de mes lunettes ; je n'en pouvais croire mes yeux. Ai-je donc tort en présence de tout cet amas d'iniquités, d'élever haut et fort ma plainte qui est la plainte du peuple irlandais ? Des gens qui ne connaissent pas l'Irlande ont eu la folie de prétendre que la population protestante pouvait lutter à forces égales contre les masses catholiques. Examinons quelques chiffres.

« A Antrim, il y a 223,142 protestants et 87,351 catholiques, à Down, 207,717 protestants et 109,446 catholiques. La majorité est donc dans ces deux localités de 244,062. Si l'on déduit les femmes, les enfants, et les vieillards, reste pour les deux comtés un excédant de population militante de 50,000. Mais qu'est-ce que ce chiffre insignifiant comparativement aux catholiques de l'Ulster seul ? Dans le diocèse d'Armagh, la population catholique excède de 783,503 tous les protestants de toutes les sectes. Dans le diocèse de Tuam, l'excédant de la population est de 1,142,800. A Cassell, il est de 2,103,117, et à Dublin de 879,072, ce qui donne pour toute l'Irlande, un excédant de population catholique de 4,910,499. — M. O'Connell déclare qu'il se propose d'organiser l'agitation dans l'Irlande entière, mais par des moyens légaux et constitutionnels et il termine en demandant que l'on présente une adresse au peuple d'Angleterre et d'Irlande sur l'état actuel des affaires politiques. La commission devra être chargée de rédiger cette adresse. — La motion est adoptée à l'unanimité.

M. Thomas Steele, protestant, s'est associé, dans la même assemblée, aux solennelles manifestations de Daniel O'Connell et des évêques de Meath et d'Ardayh.

Hommes de l'Irlande, ma patrie ! s'est-t-il écrié, je réunirai dans le procès-verbal, de la séance de ce jour, au discours terrible d'O'Connell, les paroles solennelles de ces deux hommes, les plus glorieuses créatures morales qui aient jamais existé et qui existeront à jamais sur la terre, je veux parler de leurs seigneuries les évêques catholiques de Meath et d'Ardayh. Messieurs, mes amis, mes frères, il est un mot affieux de vérité, mot qui peint admirablement la situation, le voici : « L'histoire de l'Irlande se retrouve dans le livre des statuts comme les traces d'un homme blessé ; on la reconnaît à de longues traînées de sang. » Je n'ajoute pas un seul mot : Il n'y a plus d'union !

MARIE-NICOLAS FOURNIER DE LA CONDAMINE,

ÉVÊQUE DE MONTPELLIER.

Il est des hommes aux cœurs desquels Dieu a mis une vocation innée, sainte, irrésistible ; qui, à travers les orages de la vie, les obstacles du temps, les bouleversements des empires, poursuivent leur but et finissent par l'atteindre. Ces hommes sont soutenus par une volonté inébranlable, par la justice de leur conviction, par la conscience de leur force, et marchent d'un pas ferme à l'apostolat ou au martyre. Le clergé français compte de nombreux exemples de ces hommes privilégiés que rien ne peut détourner de la route qu'ils se sont tracée. Parmi ces zélés apôtres, il en est un qui, modèle d'énergie et de patience, luttant avec fermeté et résignation, rehaussa la chaire par son talent, et honora la mitre par ses vertus éminentes. Cet homme, penseur profond, orateur habile, prédicateur éclairé, prêtre indulgent pour les autres et sévère pour lui, fut le prélat dont je vais esquisser la vie.

Marie-Nicolas Fournier de la Condamine naquit dans le pays de Gex en 1758. Jeune encore, il sentait une vocation prononcée pour entrer dans les ordres. Ses parents cherchèrent en vain à le détourner de ce projet ; toutes leurs remontrances vinrent se briser contre sa volonté bien arrêtée. Alors son père, croyant avoir trouvé le moyen de le détourner entièrement, consentit à l'envoyer dans le couvent des Trappistes, espérant que la rigueur de la règle épouvanterait bientôt son fils. Le jeune Fournier se rendit à ce couvent, et soutenu par son zèle, se soumit d'abord sans murmure à cette discipline, la plus sévère de toutes les communautés religieuses ; mais peu de temps après il ne put supporter qu'avec impatience cette règle qui semblait vouloir étouffer en lui tous les germes de sa vocation. Né pour la chaire, le besoin de parler le tourmentait sans cesse ; il ne savait pas résister au désir de communiquer les pensées qui bouillonnaient dans sa tête, lorsque sortant de lire les orateurs sacrés, il en appréciait si vivement les beautés et les défauts ; il avait besoin de faire partager son admiration ou sa critique, et de s'éclairer par la discussion. Malheur alors au premier frère qu'il rencontrait : enseignant malgré lui l'article le plus important de la règle, qui est le silence absolu, il le forçait à écouter des improvisations que lui dictait la circonstance, et souvent à répondre pour approuver ou contredire. Une punition sévère suivait cette infraction toujours découverte, et la peine accomplie, le frère Fournier retombait encore dans la même faute. Le supérieur irrité le manda devant lui, et après une forte réprimande, le menaça de le renvoyer s'il adressait encore une fois la parole à qui que ce fut sans en avoir obtenu l'autorisation. Frère Fournier promit le silence, et tint parole cette fois. Cependant il ne pouvait renfermer en lui-même tout ce qu'il sentait déjà de digne d'être dit : il étouffait dans ce silence éternel, qui lui était imposé à lui plus qu'à tout autre. Un jour, il se trouva seul à prier aux heures de repos dans la vaste église du couvent ; il demandait à Dieu la force nécessaire pour remplir ses devoirs, lorsque s'apercevant qu'il était seul, il se sentit poussé par une main invisible vers la chaire ; il y monta lentement sous le poids d'une espèce d'hallucination, s'assit et improvisa un sermon qu'il débita d'une voix ferme et assurée, comme s'il eût parlé au plus nombreux auditoire. Il ne entra en lui-même qu'en descendant la dernière marche de la chaire ; alors il regretta l'imprudence qu'il venait de commettre, et examina avec soin de tous côtés pour voir si personne ne l'avait entendu. Il n'y avait en effet personne à cette heure-là dans l'église ; et heureux de ce premier essai, le frère Fournier regagna sa cellule, et fut y cacher sa joie. Le lendemain il revint à l'église à la même heure, il y trouva deux autres frères qui priaient comme lui, et dont il hérita la présence, parce qu'elle l'empêchait de recommencer son imprudence de la veille. Il retourna à l'église tous les jours, et la première fois qu'il s'y trouva seul encore, il monta de nouveau en chaire et prêcha comme il l'avait déjà fait. Cette fois il fut interrompu par le supérieur lui-même qui, d'un air sévère, lui fit signe de descendre et de marcher avec lui. Le frère Fournier obéit en tremblant, et suivit son juge en courbant la tête. — « La manie de parler est donc tellement forte chez vous, lui dit le supérieur d'un ton irrité, que vous parlez tout seul à présent ?

— Pardon, mon père, répondit frère Fournier, mais j'ai été entraîné malgré moi : depuis ma plus tendre enfance la chaire est ma vocation ; et plus j'avance dans la vie, plus il me semble qu'elle devient irrésistible.

— Vous un prédicateur ! vous êtes trop bavard pour cela !... L'orateur sacré réserve pour la chaire toutes ses paroles ; et si je vous avais laissé faire, le silence qu'impose notre sainte règle eût été bientôt rompu à jamais.

— J'ai eu tort, je me suis bien repenti, et ne suis plus retombé dans ma faute. Au reste ce que vous appelez ma manie de parler n'était encore qu'une